

Royaliste

Bimensuel de la Nouvelle Action Royaliste

Cible

INSEE

La réforme du Code du travail à venir a pour objectif d'accorder aux entreprises plus de flexibilité, afin de « libérer les énergies des entreprises et des actifs » et de doper l'emploi. Elle répond aux rêves du Medef, dont le président, qui avait fait miroiter au gouvernement Valls la création d'un million d'emplois contre des promesses de réforme, est « sur un nuage » depuis l'élection d'Emmanuel Macron.

Tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes flexibles, si une note de conjoncture de l'INSEE publiée au mois de juin, ne nous interpellait pas au niveau du vécu du MEDEF. L'organisme chargé de la statistique publique a interrogé les entreprises pour évaluer les barrières à l'embauche qu'elles ressentaient. Surprise ! Dans l'ensemble des secteurs, seulement la moitié des entreprises interrogées déclarent rencontrer de barrières à l'embauche du fait de la législation du travail. Les barrières à l'embauche sont surtout l'incertitude sur la situation économique et l'indisponibilité de main d'œuvre compétente.

Le Medef prétend représenter 25 % des entreprises de France. Les fonctionnaires de l'INSEE n'ont pas dû interroger les bonnes.

Économie

L'utopie libérale

Macron

Jupiter
empêtré

p. 8

Institutions

Le Maroc et
sa monarchie

p.10 -11

Un gaullisme de gauche ?

Une fois n'est pas coutume, Pablo Iglesias se réfère dans un écrit à la figure du général de Gaulle. Le leader espagnol estime, par la même occasion, que la « souveraineté nationale » est plus que jamais à l'ordre du jour.

Jorge Verstrynge est le maître « exceptionnel et hétérodoxe » de Pablo Iglesias. Dans la préface de son petit livre – publié en espagnol, et pas encore en français –, le leader de Podemos rappelle la dette qu'il a. « Jorge comprit bien avant quiconque, dans la gauche espagnole, ce qui était en train de se passer en Amérique latine et au Venezuela (...). Jorge disait déjà, alors, que Hugo Chávez avait quelque chose de De Gaulle » [18]. Pablo salue l'« hétérodoxie sans concession » de son premier professeur de sciences politiques. « Jorge fut un précurseur de Podemos précisément parce qu'il nous enseigna à penser aussi depuis des perspectives différentes de celles, traditionnelles, de la gauche » [19].

Pablo Iglesias reconnaît aussi clairement dans un écrit l'existence d'une « clé qu'il est difficile de remettre en cause : la souveraineté nationale comme horizon et programme pour toute forme ou discours populiste » [22]. Peut-être traumatisé par l'expérience grecque et ce que d'aucuns appellent la trahison d'Alexis Tsipras, et sagement, le chef charismatique de Podemos se résout à s'exprimer avec ses mots

au nom de « quiconque doit affronter la difficile tâche de la décision politique » [22]. Voilà qui ne peut qu'intéresser, aussi, ces autres hétérodoxes que sont les royalistes de la NAR.

Pourquoi cet intérêt pour le gaullisme ? Jorge Verstrynge, né à Tanger, est parfaitement bilingue. Cela lui permet, mieux que quiconque, d'alimenter un débat autour du populisme qui touche désormais l'ensemble du continent. Il se réfère, pour cela, autant à des sources espagnoles que françaises. « Le gaullisme est la force du non dans l'histoire », disait d'André Malraux. Le maître de Pablo Iglesias met cette phrase en exergue d'un chapitre de son livre où il est question de cerner au mieux le phénomène [125].

Pour Jorge Verstrynge, qui a été au début de sa carrière député et secrétaire général du principal parti de la droite espagnole, avant d'opérer un virage complet vers l'extrême gauche, il s'agit a priori de ne négliger aucun phénomène. L'explication est simple. « Le grand affrontement à venir sera entre, d'une part, le populisme et, d'autre part, les libéraux et les conservateurs » [125]. En substance, dans ce chapitre, l'auteur tient à assurer ses lecteurs qu'une synthèse objective peut être envisagée entre tenants du populisme de gauche et héritiers du gaullisme authentique. Au passage, il nous laisse entendre que les premiers ont bien pour objectif l'avènement d'un système politique au sein duquel toute confiscation du pouvoir, par quelque minorité que ce soit – oligarchie,

par exemple – est bien l'objectif ultime du « processus constituant » théorisé par d'autres. Cette idée d'une alliance de la gauche radicale avec tous les patriotes qui, ailleurs dans le paysage politique, disent « non », semble être une intéressante alternative à ce que l'auteur de ces lignes a déjà appelé « le souverainisme sans drapeau » de Podemos.

Jorge Verstrynge dit s'inscrire dans la lignée de la philosophie de l'histoire d'un Giambattista Vico, qui défend une conception « spiroïdale de l'évolution historique : l'histoire combine marche en avant ou en arrière ». Il s'agit, aussi, de ne pas être « disposé à la disparition de la Nation, des souverainetés nationales et du peuple » [138].

Pablo Iglesias a récemment utilisé l'expression « gaullisme de gauche » au cours d'un entretien dans son émission *Otra vuelta de tuerka* avec le philosophe marxiste Perry Anderson, pour caractériser... la démarche de Jean-Luc Mélenchon ! Cela peut prêter à sourire. Mais il y a, derrière cette approximation un peu impardonnable, la confirmation de l'influence de Jorge Verstrynge dans le désir de toucher au plus prêt à une réalité institutionnelle qui interpelle, outre-Pyrénées. Pour Íñigo Errejón, l'idéologue de Podemos, une victoire du chef de la France insoumise à l'élection présidentielle aurait mis à profit la logique « plébiscitaire », propre de la Ve République. Qu'un débat s'engage entre Iglesias, Errejón et nous. Vite !

Christophe BARRET

Jorge Verstrynge. *Populismo. El veto de los pueblos* (avec une préface de Pablo Iglesias). El Viejo Topo, 2017. Les chiffres entre crochets renvoient aux pages citées.

SOMMAIRE

P1 Cible : INSEE - P2 : Podemos : Un gaullisme de gauche P3 : Mais qui donc a parlé ? - Écho des blogs P4 : Orient : Qatarsis - P5 : Dérégulation : toujours plus de casse sociale - P6 - 7 : Idéologie : Libéralisme et Christianisme - P8 : Macronologie Jupiter empêtré - P9 : Idées : Un moment catholique ? - P10 et P11 : Le Maroc et sa monarchie - P12 : Identité : Un miroir aux alouettes - P13 : France Suède : Une amitié amoureuse - P14 : Exposition Pierre le Grand à Versailles - P15 : Brèves : Bavière, Géorgie, Ethiopie, Espagne - Famille de France - P16 Editorial : Une ambition dictatoriale.

Mais qui donc a parlé ?

Devant le Congrès réuni à Versailles le 3 juillet, Emmanuel Macron a-t-il parlé en président de la République, en Premier ministre, en chef de parti, en prince-philosophe ? De tout un peu et en même temps.

Il y a Versailles, le Roi-Soleil, la Cour et le fatras de clichés déversés à longueur d'antenne mais toute cette imagerie ne pouvait dissimuler la manœuvre grossière par laquelle Emmanuel Macron, à la veille de la déclaration de politique générale de son Premier ministre, s'est affirmé comme le seul vrai chef du gouvernement et de la majorité.

Au nom de quoi ? D'un mandat que l'élu du 7 mai aurait reçu du peuple français pour les « réformes » qu'il souhaite accomplir. Ce qui revient à prendre d'entrée de jeu la place du Premier ministre, chef d'une majorité élue sur un programme alors que le seul mandat qui peut être confié au président de la République consiste à exercer les fonctions qui lui sont prescrites par la Constitution selon les principes d'arbitrage, de continuité de l'Etat et d'indépendance de la nation.

Les longs passages soigneusement rédigés par son porte-plume (Sylvain Fort, le conseiller « Mémoire » dont nous aurons à reparler) visent à camper Emmanuel Macron en prince-philosophe. Nous sommes loin du compte. Certains passages éthérés du discours présidentiel laissent entrevoir une très vulgaire opération de triangulation qui consiste à récupérer l'idée-force d'un adversaire pour l'inscrire dans sa propre démarche et lui faire dire le contraire de ce qu'elle semble annoncer. C'est ainsi que le concept de souveraineté a été récupéré, non pour mettre en question les traités européens et l'Otan, mais pour faire croire qu'un pays était souverain quand il était en ordre sur le plan budgétaire et en matière de « réformes ». Même opération de récupération sur le thème de la justice sociale – déjà éventée par les ordonnances destinées à organiser la casse sociale.

Nous aurons à examiner en détail les projets de réforme constitutionnelle. Notons pour le moment que la réduction du nombre de parlementaires conduit à tailler de plus grosses circonscriptions, qui avantagent les grands partis : le patron de La République en Marche est ici à la manœuvre. La réforme du Conseil Économique est ridicule : on veut transformer cette assemblée, qu'il faudrait supprimer, en une « grande instance consultative » qu'elle est déjà.

L'été confirmera ou infirmera ces premières remarques que je conclus par une cuistrerie de dîner-en-ville : tel le dieu de Descartes, le Macron s'avance masqué. Et voilà, c'est pas difficile de faire des phrases inspirées...

Sylvie FERNOY

Échec à Bruxelles

Sur le site Figarovox (1), Coralie Delaume et Steve Ohana, professeur de finances à l'ESCP Europe, rétablissent la vérité sur l'échec complet du président français à l'occasion de son premier sommet européen à Bruxelles.

Après avoir cité *Le Monde* : « La méthode Macron a quand même buté sur la complexe réalité bruxelloise. Le président français [...] n'est pas parvenu à imposer complètement son point de vue [...] », C. Delaume et S. Ohana précisent utilement : « Pas complètement ? C'est le moins que l'on puisse dire. Sur la question du contrôle des acquisitions chinoises en Europe, Macron a fait un bide. [...] Le président français souhaitait que ces investissements soient « surveillés » par la Commission, [...] Ils ne seront finalement « qu'analysés » comme l'indique la déclaration finale du Conseil en date du 23 juin ».

Emmanuel Macron s'était fixé 3 autres thèmes à défendre (le protectionnisme européen, la directive « Travailleurs détachés » et « l'Europe de la Défense ») et le constat est sans appel :

- « La possibilité de mettre en place un Buy European Act, c'est-à-dire des mesures de protectionnisme européen, n'est évoquée nulle part dans les conclusions du Conseil. »

- « Mais le « new boy », comme l'a qualifié Viktor Orban, [...] avait cru bon de tancer les pays d'Europe de l'Est sur la question des droits de l'homme dans un entretien fanfaron à plusieurs journaux européens. [...] Même sans cette entrée en matière cavalière, un accord [...] sur le durcissement des conditions de détachement des salariés eût été difficile à obtenir. Depuis l'élargissement à l'Est de 2004-2007 [...], les pays d'Europe centrale vivent pour ainsi dire du dumping social. »

- « [...] les « grandes avancées » du sommet sur ce point n'ont consisté qu'à reprendre la proposition formulée en septembre 2016 par Jean-Claude Juncker de créer un Fonds européen de défense susceptible de mobiliser jusqu'à 5,5 milliards d'euros par an (soit 0,0004 % du PIB européen)... à l'horizon 2020 ! Pas de quoi gagner une guerre, mais puisqu'on nous assure que « L'Europe, c'est la paix ».

Mais est-ce vraiment surprenant quand on lit sur le site Atlantico : « Le Président français est un ami important et un partenaire, mais il ne mérite aucun cadeau ». C'est par ces mots que Jens Weidmann, patron de la toute puissante Bundesbank a répondu aux propositions européennes d'Emmanuel Macron dans une interview donnée au journal *Die Welt*. » ? ».

Loïc de BENTZMANN

(1) Le 26/06/2017 (2) Le 03/07/2017

Qatarsis

Querelle d'Arabes dans laquelle bien aventureux celui qui oserait une médiation ou se laisserait aller à prendre parti. Pour autant, elle nous concerne et elle nous regarde.

Tout avait commencé par une chasse au faucon dans le désert, vingt-huit otages qui furent échangés contre une libération de djihadistes prisonniers et sans doute le versement d'une importante rançon, des Qataris dont semble-t-il des parents de la famille de l'Emir. Dans une région où les Al-Séoud, les Al-Khalifa, les Al-Sabah, les Al-Nahyane et les Al-Thani cohabitent non sans mal depuis toujours ou presque, les tribus sont devenues des Etats, des micro-Etats en l'occurrence à l'exception du royaume wahhabite. Les premiers ont en effet su fédérer la péninsule mais leur capitale historique reste géographiquement située loin au centre-est, du côté du Golfe, à proximité des émirats des suivants, dans l'ordre, Bahreïn, Koweït, Abu-Dhabi, Qatar. Comme au temps jadis, que l'une ou l'autre tribu trahisse le code de conduite, toutes les autres s'estiment en péril et s'allient contre le contrevenant. Un jour ce fut le Koweït ; lors des printemps arabes le Bahreïn ; aujourd'hui c'est le tour du Qatar ; demain qui sait les Emirats Arabes Unis (EUA), Dubaï, Abu Dhabi ?

La querelle entre l'Arabie Séoudite et le Qatar n'a rien à voir avec la division chiite-sunnite qui érige l'Iran en ennemi absolu du royaume pour lui servir de fédérateur. Elle aurait selon l'histoire de chasse précitée plus à voir avec la lutte contre Daech, cause immédiate de la réaction séoudienne. La cause lointaine est le poil à gratter que constitue pour l'ensemble du monde arabe – sauf au Qatar – la chaîne Al Jazeera depuis son lancement en 1996 et dont la fermeture est réclamée. De l'Arabie séoudite et du Qatar, les deux seuls pays de l'Oumma à se réclamer du wahhabisme,

l'un soutient la branche salafiste, l'autre les Frères Musulmans. Quitte à être contre tous, les Chiïtes, l'Iran, Daech, les Frères – sans compter Al Qaeda au Yémen, indépendamment des Houthis –, le seul courant qu'on fait semblant d'oublier est celui des artisans des printemps arabes. Ce sont ces derniers – libéraux, démocrates – qu'Al Jazeera avait popularisés bien avant que le mouvement soit récupéré par les Frères. Or ils ne sont pas moins dérangeants pour les séoudiens.

En quoi ceci nous concerne-t-il ? De nombreux débats avaient opposé côté français les partisans de la rupture radicale soit avec l'Arabie séoudite soit avec le Qatar soit avec les deux. Le président Sarkozy avait noué une relation spéciale avec Doha que le président Hollande avait rééquilibrée au profit de Riyad. L'une comme l'autre – qui n'étaient pas propres à la France – apparaissaient comme trop pleines de compromissions en tous genres.

Les enjeux dépassent pourtant de loin la scène métropolitaine. La Somalie, l'Erythrée, les Comores sont dès à présent victimes de la guerre d'influence que se livrent Riyad, Doha, Abu Dhabi et Dubaï sans que l'on sache toujours qui mène l'autre et pourquoi. La position de la France dans l'Océan indien et la situation de Djibouti sont particulièrement exposées. Même chose sur la façade méditerranéenne et atlantique : le conflit en Libye ne s'explique pas sans eux. Tunisie, Algérie, Maroc, Mauritanie, Sénégal et même le Tchad sont mis en demeure de choisir. Maroc et Sénégal sont déjà engagés au Yémen. La Mauritanie a choisi de rejeter le Qatar quoi qu'il lui en coûte.

Depuis deux ans, l'on connaissait « le plan Salman » de restauration de l'hégémonie saoudienne sur le monde arabo-musulman. Le président Obama l'avait tenu en lisière. La victoire de Donald Trump et sa visite à Riyad – la toute première à l'étranger – les 20/21 mai l'ont délié. Les « Salman boys » peuvent « libérer leurs affects longtemps refoulés



dans le subconscient » (définition de la catharsis selon le « Robert ») – qui-conque a pu se rendre en Arabie séoudite au cours des dernières décennies sait que la définition est rigoureusement appropriée et ce qu'il en coûtait à une certaine élite de voir leurs aînés faire preuve de sagesse, de retenue et surtout de suivisme par rapport à la stratégie américaine. Trump n'a pas poussé le roi Salman et son fils de trente ans, prince héritier depuis le 21 juin, à détronner l'émir Tamim qui a succédé à son père au Qatar en 2013. Mais cela lui est personnellement indifférent (pas au Pentagone qui possède dans l'émirat sa principale base militaire pour le Moyen-Orient quand l'Arabie séoudite a toujours refusé une présence militaire étrangère permanente). Trump laisse les Arabes libres de leurs orientations en matière de politique étrangère. Le résultat ne s'est pas fait attendre. L'Arabie séoudite entend combler immédiatement le vide ainsi créé par le « retrait » américain et s'ériger en gendarme régional – outre qu'elle est le seul pays arabe à faire partie du G 20, les vingt pays économiquement les plus riches de la planète (en sommet à Hambourg les 7 et 8 juillet prochains).

La France ne saurait ni s'interposer ni se retirer à son tour d'un échec devenu trop compliqué ou trop risqué. Sa diplomatie doit demeurer engagée. Le principe d'une politique arabe de la France n'est pas dépassé et mérite de survivre même si le vocabulaire a recouvert au long des présidences successives des marchandises très diverses, parfois même frelatées. Sa force – et sans doute aussi sa faiblesse – était d'être inclusive.

Yves LA MARCK

Retrouvez la NAR sur Facebook

Toujours plus de casse sociale

À l'heure où ces lignes sont écrites, il est difficile de dire quel sera le contenu précis de la réforme du Code du travail actuellement en cours d'élaboration. On peut tout juste se prononcer sur les intentions du président de la République et la philosophie qui l'anime, les grandes orientations, la méthode employée et les stratégies des grandes centrales syndicales et patronales.

Durant la campagne pour l'élection présidentielle, le candidat Emmanuel Macron n'avait pas caché ses intentions de réformer notre modèle social, à commencer par le Code du travail et à le faire par ordonnances pour aller vite. Une fois élu, il est passé à l'action sans attendre. Le 28 juin, Muriel Pénicaud a présenté le « projet de loi d'habilitation à prendre par ordonnances les mesures pour le renforcement du dialogue social » en Conseil des ministres le matin, puis à la presse l'après-midi.

Le ministre du Travail a ainsi résumé les objectifs de la réforme dans cette novlangue si caractéristique de l'oligarchie : pour elle, il s'agit de « libérer les énergies des entreprises et des actifs, mais aussi d'adapter les droits des salariés à leurs attentes et à leurs besoins », car « notre droit du travail ne répond plus à la diversité des entreprises, des secteurs, des parcours et des attentes des salariés », et « la protection des salariés peut être mieux assurée par des normes négociées entre représentants des salariés et des employeurs ». Ce qui, une fois traduit, signifie que l'intention du gouvernement est bel et bien de flexibiliser et de déréguler un peu plus le marché du travail, et que c'est pour notre bien.

À noter, au passage, ce lapsus du ministre (ancienne Directrice des Ressources humaines de Danone) qui, voulant dire que le nouveau Code du

Travail sécurisera les entreprises et les salariés, a affirmé que l'objectif de cette réforme est de « sécuriser les employeurs et les entreprises ».

A la lecture des articles du projet de loi d'habilitation, on ne peut s'empêcher de comparer avec le contenu des lois Hartz en Allemagne au début des années 2000. Cet ancien DRH de Volkswagen (tiens, tiens !) avait en effet été chargé par Gerhard Schroeder, le chancelier social-démocrate, d'adapter le droit du travail allemand et la fiscalité à la nouvelle donne économique. D'homme malade de l'Europe l'Allemagne est devenue l'élève modèle, mais à quel prix pour les Allemands qui ont vu se multiplier les *jobs* à un euro de l'heure, disparaître leurs protections et augmenter le taux de pauvreté.

Pour parvenir à ses fins, le gouvernement entend notamment revoir l'articulation entre la convention de branche et l'accord d'entreprise, étendre à d'autres branches que le BTP et Synthex la possibilité de recourir aux contrats de chantier, fusionner les instances représentatives du personnel, fixer un barème pour les indemnités prud'homales, adapter les modalités de mise en œuvre du compte pénibilité... Tirant les leçons du manque de concertation qui a présidé à l'élaboration de la loi El Khomri en 2016, le gouvernement multiplie les rencontres bilatérales avec les huit grandes centrales syndicales de salariés et d'employeurs.

À part la CGT et dans une moindre mesure la CFE-CGC, toutes les organisations se félicitent de la méthode. Dans un entretien au Monde, Jean-Claude Mailly, secrétaire général de la CGT-FO, s'est ainsi réjoui de la qualité d'écoute dont font preuve les équipes du ministère du Travail et du fait que sur certains sujets, il ait été entendu, notamment sur la possibilité de renforcer la branche. Il faut dire que le directeur de cabinet adjoint de Muriel Pénicaud

est l'ancien négociateur de la CGT-FO... ceci explique peut-être cela. Alors que la centrale de l'avenue du Maine à Paris était, avec la CGT, en pointe dans la contestation de la loi El Khomri, elle semble vouloir renouer avec les méthodes d'André Bergeron, l'homme du « grain à moudre ».

La CFDT non plus ne tarit pas d'éloges et fait semblant de s'opposer sur la barémisation des indemnités prud'homales pour pouvoir obtenir des compensations : le gouvernement semble lui avoir concédé la possibilité de réserver à la branche tout ce qui concerne la qualité de l'emploi, une notion abstraite qu'il sera difficile de définir, mais qui satisfait Laurent Berger, son numéro un. Quant aux organisations patronales, elles se gardent d'interventions intempestives qui pourraient gêner le gouvernement, mais en coulisse, elles ne manquent pas une occasion de se féliciter de la casse sociale annoncée.

Face à ce concert de louanges, la CGT est bien seule : si Philippe Martinez, son secrétaire général, continue à entretenir de bonnes relations avec la CGT-FO, les ponts semblent définitivement rompus avec la CFDT. Les résultats des élections pour la représentativité syndicale, qui ont vu la CFDT lui ravir la place de premier syndicat, sont passés par là. Avec la France insoumise, elle a néanmoins trouvé un allié et un relai politique à l'Assemblée nationale. Est-ce que ce sera suffisant pour peser sur les ordonnances, voire faire descendre les salariés dans la rue ? Réponse le 12 septembre, date à laquelle la centrale de Montreuil a appelé à la mobilisation, soutenue par Jean-Luc Mélenchon.

Si la réforme du Code du travail finit par être adoptée sans que personne ne bronche, le gouvernement aura alors les coudées franches pour s'attaquer aux retraites, à l'assurance chômage et à l'ensemble de la protection sociale.

Nicolas PALUMBO

Libéralisme et christianisme

Au moment des primaires de la droite, des intellectuels ont cru voir émerger une nouvelle force politique mariant libéralisme économique et valeurs chrétiennes, sur fond de conservatisme sociétal. Devant le déluge d'articles racontant tout et n'importe quoi, l'essayiste Philippe Arondel remet de l'ordre dans ce débat.

Royaliste : Peut-on être en même temps chrétien et libéral ?

Philippe Arondel : Pour répondre, il faut d'abord définir le libéralisme. On confond généralement libéralisme politique et libéralisme économique, en se focalisant sur la liberté des échanges, le marché. En réalité, le libéralisme est une utopie globale. Le mouvement libéral a pris son essor au 18^{ème} siècle. Mais il a été nourri, au siècle précédent, d'un débat sur la manière de «gérer» les cités politiques. Les philosophes et penseurs de l'époque ont vécu une actualité très violente : guerres de religion, Révolution anglaise, guerre de Trente Ans. Les libéraux ont alors réfléchi aux moyens d'empêcher le retour de cette violence. Face aux «mauvaises passions» qui perturbent le fonctionnement d'une société, ils ont cherché une «bonne passion» universelle qui, en tout temps en tout lieu, permettrait d'accéder à une société capable de s'auto-réguler.

Royaliste : Et quelle est cette bonne passion ?

Philippe Arondel : C'est l'intérêt ! Il y a une anthropologie derrière leur discours : les hommes sont certes tous différents, mais dans toutes les sociétés, à chaque moment de l'histoire, les hommes suivent leur intérêt. Le fondement même de l'utopie libérale,

c'est le paradigme de l'intérêt comme solution aux conflits meurtriers, à la dissolution du corps politique. Les libéraux essaient de créer une société à partir d'une bonne passion qui doit régner dans tout l'univers politique. C'est un coup de force théorique et politique. D'abord, il va falloir déconstruire les structures de la société traditionnelle. Ensuite, l'utopie va s'incarner à travers le marché, qui va être l'espace spécifique où vont s'harmoniser automatiquement les intérêts.

Royaliste : Mais n'y a-t-il pas toujours eu du marché ?

Philippe Arondel : C'est vrai. En Grèce antique, il y a du marché, du capitalisme. Mais, cela ne donne pas le *la* à toute la société, à la vie politique. Personne n'aurait l'idée, dans l'ancienne Grèce ou à l'époque de la monarchie française, d'affirmer que c'est l'intérêt qui gouverne. Dans *La grande transformation*, Karl Polanyi montre très bien qu'il y avait du marché local, mais du marché qui n'était pas structurant, que personne ne s'organisait uniquement autour du marché. Il souligne que les marchés étaient «enchâssés» dans de la morale, des communautés, du politique, des ordres. Avec l'utopie libérale, tout ce qui n'a jamais été pensé comme marchandise, comme la terre et le travail, le devient. Polanyi parle de «marchandises fictives». Le coup de force libéral, c'est de faire advenir d'un seul coup ce marché d'une façon totale...et totalitaire. On part du marché et on arrive à la société de marché. Le marché s'inscrit dans une logique d'activisme perpétuel ... s'il n'est pas freiné ou ne rencontre pas d'obstacle.

Royaliste : Est-ce l'effet de la fameuse «main invisible» ?

Philippe Arondel : Pas forcément.

La thèse libérale, c'est qu'on n'a plus besoin de politique telle qu'on l'entendait auparavant, car le marché peut se réguler lui-même. C'est Hayek qui a été le plus loin en ce sens avec un néologisme formidable : la catallaxie. Ce terme signifie à la fois, échanger au sens marchand, et transformer un ennemi en ami. Le marché a cette capacité incroyable, presque magique, de créer un ordre spontané qui a la capacité de transformer les ennemis en amis, s'il est libre, non soumis à une intervention politique et organisé par un droit au service de sa logique.

Royaliste : Et la morale dans tout ça ?

Philippe Arondel : Les premiers libéraux pensent qu'il faut séparer l'économie de la morale. Dans le monde traditionnel, il y avait une interrogation éthique concernant l'économie. Les libéraux, eux, acceptent le mal ...s'il produit des effets positifs. Mandeville, l'auteur de la *Fable des abeilles*, n'est pas moral, mais amoral. Sa fameuse phrase, «vices privés font vertus publiques», est la thèse libérale, reprise aujourd'hui par la Commission européenne. Pourquoi ne pas accepter la prostitution, les trafics en tous genres, s'ils créent de l'emploi et du PIB ?

Royaliste : L'utopie libérale ne laisse donc aucune place au politique ?

Philippe Arondel : Il y a un paradoxe incroyable. Pour régler le problème politique grave posé par la mauvaise passion qui menace le corps politique, les libéraux se servent du ressort économique comme d'une autre philosophie politique. On dit toujours que les libéraux sont contre l'État. C'est faux. Ils veulent un certain type d'État, castré, minimaliste, au service du marché. Pour Hayek, le rôle de l'État est de définir des règles générales, universelles, qui permettront

aux fins privées de se coordonner.

Royaliste : Et comment réaliser cette utopie libérale ?

Philippe Arondel : Il faut faire une révolution profonde, mettre en cause les sociétés traditionnelles car, même en crise, elles constituent des freins à l'instauration du libre marché. Cela explique la violence sociale des révolutions du 18^{ème} siècle. En clôturant les terres, les « enclosures », l'aristocratie anglaise en a chassé les paysans pour les pousser vers les villes et les manufactures. C'est ce que Marx décrit comme « l'expropriation originelle », ou l'accumulation primitive du capital. La Révolution française a aussi aboli, avec les droits féodaux, les droits coutumiers des paysans.

Royaliste : Comment réagissent les chrétiens face à cette utopie libérale ?

Philippe Arondel : On connaît la tradition du catholicisme social, qui a conduit à une action publique régulatrice. Mais le plus intéressant est la question du positionnement des chrétiens face à l'utopie libérale. Il y a eu des querelles très fortes, même au sein de l'Église de France. Certains avaient un discours très proche de ceux qu'on entend aujourd'hui concernant les patrons, la concurrence, le coût du travail, etc. Mais dans toute l'Europe, il y avait aussi des chrétiens partisans de l'intervention étatique en économie, surtout dans les pays germaniques. Léon XIII a clos le débat en 1891 avec l'encyclique *Rerum novarum*. Elle est la source d'un courant social-chrétien qui continue à exister, avec des ajustements stratégiques et des approfondissements conceptuels. Le pape François s'inscrit dans cette tradition, même s'il utilise un langage d'aujourd'hui.

Royaliste : En quoi consiste ce courant ?

Philippe Arondel : Ce courant réfute, point par point, les thématiques de l'utopie libérale. On le retrouve chez les protestants et chez des orthodoxes comme Berdiaev. Mais les encycliques de l'Église catholique sont les textes les plus aboutis doctrinalement parlant. Ils renversent la perspective libérale, en posant immé-

diatement la question de l'éthique sociale pour interroger l'économie. Il ne s'agit pas d'être contre l'économie, mais de refuser qu'il soit libéré de toute contrainte. À la fin des années 50, le Père Calvez va même jusqu'à expliquer que le chrétien doit questionner le champ économique car il se joue en son sein une dimension eschatologique. Sans être partagée par tous, sa réflexion permet de comprendre que l'Église intervienne dans l'espace marchand parce qu'elle est gardienne d'une promesse d'une autre cité. À ce titre, elle a le droit de dire qu'il y a, dans l'ordre économique, des actes qui peuvent remettre en cause notre destin spirituel. Pour prendre un exemple, Jean-Paul II explique qu'une société n'est pas légitime si elle ne poursuit pas un objectif de juste rémunération du travail. Dire qu'il y a des choix économiques condamnables, car contraires aux plans de Dieu, c'est renverser la perspective libérale, en plaçant la morale et l'éthique au sommet de la hiérarchie des valeurs. La société libérale est une société de monades autosuffisantes ne communiquant pas entre elles. Toutes les encycliques ont condamné l'individualisme, partant de l'idée que l'homme ne s'accomplit que dans un certain nombre de relations avec les autres. L'encyclique *Centesimus annus* affirme que « la personne humaine, qui, de par sa nature même, a absolument besoin d'une vie sociale, est et doit être principe et fin de toute institution ».

Royaliste : Comment traduire ces belles paroles en actes ?

Philippe Arondel : L'Église ne dit pas ce qu'il faut faire dans le détail, mais affirme avec force que le politique a le droit d'intervenir, notamment dans un certain nombre de domaines spécifiques, car il est en dernier ressort gardien du bien commun. C'est là qu'apparaît le principe de subsidiarité. Nous sommes libres d'entreprendre à condition que le bien commun soit préservé.

Royaliste : Les premiers libéraux sont pourtant chrétiens !

Philippe Arondel : Le libéralisme

est né dans une société chrétienne et beaucoup de libéraux étaient des chrétiens sincères. Ils ont d'ailleurs brouillé les esprits en s'appuyant sur les notions complexes d'ordre naturel, de loi naturelle ou d'ordre cosmique... pour prétendre qu'il y avait des lois de l'économie. Mais ils se sont heurtés à de très fortes réticences dans la société et les théologiens s'y opposèrent très fermement.

Royaliste : Aujourd'hui, libéralisme et christianisme sont-ils toujours inconciliables ?

Philippe Arondel : C'est évident. Ceux qui veulent placer sur le marché politique cette nouvelle offre mélangeant libéralisme et christianisme ne réussiront pas, car il ne peut pas y avoir de compromis stable entre la morale et le marché. Des néoconservateurs américains pensent pouvoir soutenir les thèses libertariennes, en restant intransigeants sur leurs valeurs chrétiennes, la lutte contre l'avortement par exemple. Leurs valeurs chrétiennes finiront par être pulvérisées par le marché... qui se moque des préceptes éthiques ! Le transhumanisme est à cet égard la nouvelle frontière, car il va falloir défendre le noyau dur anthropologique qui est attaqué. Il est aujourd'hui condamné moralement car réservé, dans ses pratiques, aux riches. Mais, rendez-le accessible à tous et les barrières morales tomberont.

Royaliste : On ne peut donc plus rien faire ?

Philippe Arondel : En aucun cas. Pour résister, il ne faut pas uniquement « moraliser » mais rester éveillé politiquement et philosophiquement : *Homo economicus* marche sur les derniers hommes. Il est contre les derniers vivants et veut les convertir à sa mort a écrit Paul Nizan. Le rôle du politique, c'est de nous redonner des chances de rester vivants...

Propos recueillis par
Laurent LAGADEC

Pensez à la souscription !

<http://www.nouvelle-action-royaliste.fr/agir/donation>

Jupiter empêtré

Nous avons estimé que le bloc oligarchique constitué entre le 7 mai et le 18 juin se caractériserait par la rationalisation et l'efficacité. Surprise : la dernière semaine de juin a été celle du cafouillage ministériel et parlementaire.

Lors de la constitution du premier gouvernement Philippe, les commentateurs de BFMTV se pâmaient en nous expliquant que le Jupiter élyséen prenait son temps, en bon et grand « maître des horloges », et que son entourage vérifiait minutieusement les états de services des ministres pressentis afin qu'ils entrent au gouvernement vêtus de probité. Les contrôleurs de moralité avaient fait des impasses puisque François Bayrou, Marielle de Sarnez et Richard Ferrand se virent dotés de maroquins.

Puis on s'est aperçu entre les deux tours des législatives qu'il y avait comme un souci avec Richard Ferrand, empêtré dans une affaire immobilière au point qu'il n'était plus possible de le garder dans cette petite bizarrerie qu'est le ministère de la cohésion des territoires. Cela n'a pas suffi. Pour composer le deuxième gouvernement Philippe, on s'est soudain décidé à faire le ménage en grand après avoir annoncé un simple ajustement technique : à cause de l'affaire des assistants parlementaires du Parlement européen, François Bayrou a été prié de rendre les Sceaux, Marielle de Sarnez a été dégauchée du ministère des Affaires européennes par un Jupiter qu'on imagine tonnante. Mais l'olympienne divinité a été surprise de recevoir la démission de Sylvie Goulard, affectée au ministère des Armées. La raison de ce départ, en plein salon du Bourget ? Les émoluments (10 000 € mensuels) que cette européiste frénétique avait reçus comme « conseiller spécial » d'un think tank étatsunien entre 2013

et 2016 alors qu'elle était député à Strasbourg. L'euro-atlantisme est une idéologie d'autant plus « attractive » comme on dit aujourd'hui qu'elle se décline en activités hautement rentables...

Le nouveau gouvernement était à peine constitué qu'une nouvelle tuile venait frapper le sommet de l'occupé jupitérien. Le ministre du Travail, Muriel Pénicaud, fait l'objet d'une enquête préliminaire. Motif : l'hiver dernier, alors qu'elle dirigeait Business France, elle a validé les dépenses relatives à un déplacement à Las Vegas d'Emmanuel Macron, alors ministre, sans respecter le Code des Marchés publics ! Le délit est passible de sanctions pénales. Comme Dame Pénicaud a probablement obéi aux injonctions du cabinet du ministre, Emmanuel Macron est lui-aussi dans le viseur car son déplacement à Las Vegas relève plus de la tournée électorale que du service de l'intérêt général et pourrait avoir donné lieu à un détournement de fonds publics... Au moment où le Parlement se prépare à délibérer sur la moralisation de la vie publique, il serait judicieux que Muriel Pénicaud présente sa démission. Vous me direz que nous aboutirions à un total de cinq ministres débarqués pour pratiques douteuses. Cela ferait mauvais genre en effet mais Jupiter serait tout de même bien avisé de faire la part du feu.

Du moins, la première réunion de l'Assemblée nationale aurait dû compenser la pitoyable valse ministérielle orchestrée par l'Elysée : le parti présidentiel n'était-il pas largement majoritaire ? Les nouveaux députés n'avaient-ils pas été chapitrés ? Richard Ferrand, recasé à la présidence du parti présidentiel par le Président lui-même et malgré les casseroles qu'il traîne, n'était-il pas à la manœuvre ? Las ! Nous avons assisté, le mercredi 28 juin, à un prodigieux cafouillage parlementaire au cours duquel les droits de l'opposition ont

été piétinés puisque c'est un tenant de la majorité, Thierry Solère, qui a été élu à un poste de questeur qui revient traditionnellement à l'opposition – avant que l'élection des vice-présidents ne tourne elle aussi à une confusion finalement favorable aux macroniens.

Nous maintenons cependant notre analyse quant à l'efficacité du bloc oligarchique : quand il s'agira de voter le saccage du Code du travail et les mesures d'austérité, la majorité « En Marche » et ses complices de l'opposition « constructive » respecteront la discipline de classe et voteront sans défaillir toutes les lois scélérates dictées par l'Elysée.

Sylvie FERNOY

Spoil system

Au cours de sa campagne, Emmanuel Macron avait annoncé qu'il examinerait l'intégralité des postes de direction dans la fonction publique. Promesse tenue : une liste de deux cents hauts fonctionnaires a confirmé dans leur poste ou à changer est sur le bureau du nouveau président.

Après la parodie de « discours sur l'État de l'Union » devant le Congrès et autres signes d'américanisation, la menace d'un « spoil system » à la française se confirme.

L'intention présidentielle est marquée du signe de l'idiotie. De nombreux emplois sont à la discrétion du gouvernement, qui dispose en outre des vastes possibilités offertes par les nominations au tour extérieur. Cela ne suffit pas au Jupiter élyséen, qui veut renforcer la verticale du pouvoir par de grands commis à sa botte.

La tradition de loyauté de l'administration française se voit ainsi méconnue et froidement méprisée et Arnaud Teyssier (Le Figaro du 30 juin) a raison de dénoncer le risque d'évolution de notre pays « vers le statut peu enviable de République bananière ».

S.F.

Un moment catholique ?

On se souvient peut-être de la une de Libération, énonçant de façon tonitruante : « Au secours ! Jésus revient ! » Le directeur du même quotidien s'était aussi distingué par un éditorial vindicatif à l'encontre de François Fillon désigné comme une sorte de Tariq Ramadan catholique, ce qui à défaut de vraisemblance ne manquait pas de drôlerie. Mais il y avait tout de même une réelle inquiétude dans ces outrances. Inquiétude du retour en force d'une nouvelle génération catholique, indifférente à la bien-pensance incarnée par Libé et revendiquant fièrement ses convictions, y compris sur le terrain politique. Mais quelles convictions ? L'actuelle tendance dite dextrogyre et la vogue inédite en France d'une pensée conservatrice suffisent-elles à caractériser le phénomène ? On peut, sans aucun doute, trouver quelques traits intéressants de ce côté, mais en eux-mêmes ils ne nous disent rien de ce qu'il peut y avoir de spécifiquement chrétien dans une démarche, un éthos, une façon de considérer le monde et l'humanité. Jean-Luc Marion, que l'on sait toujours habile à débusquer les fausses évidences et à ouvrir des perspectives éclairantes, a jugé qu'il était temps de s'attaquer aux préjugés et aux peurs pour considérer ce qu'il en était vraiment du christianisme et de la politique. Et il n'hésite pas à parler de la vraisemblance d'un moment catholique de la société française.

Laurent Joffrin aurait tort de s'inquiéter, en subodorant un retour au théologico-politique d'un Carl Schmitt. Il s'agit de tout autre chose et quasiment même du contraire, car en l'espèce, ce pourrait être ses catégories mêmes qui se trouvent déconstruites et la politique conduite à découvrir d'autres clés d'intelligibilité de sa situation et de la possibilité d'en sortir. Faut-il parler d'un tour de force ? Peut-être, mais à condition de convertir le concept dans le mouvement d'une métanoïa évangélique. De la même façon que Jean-Luc Marion a assumé la déconstruction de la métaphysique pour convertir la théodicée à la charité, il subvertit la philosophie politique en mettant en œuvre une analyse inédite de la crise, du bien commun, de la séparation du temporel et du spirituel, du pouvoir et de l'autorité.

Certains lui reprocheront sans doute de mettre en jugement une civilisation accusée d'être toute entière livrée au nihilisme. Mais en l'espèce c'est Nietzsche qui a le plus définitivement envisagé le nihilisme, et il y a quelque cohérence dans le fait que ce soient les théologiens qui l'aient le mieux compris, en raison de la parenté du phénomène avec l'enseignement des Écritures. Ainsi en va-t-il de l'analyse du blocage que nous constatons en France, depuis la fin des Trente glorieuses : « Quand il ne s'agit

plus, de décennie en décennie, que de "gérer la crise" ; quand la crise devient l'unique objet d'une gestion et non plus l'occasion d'une décision ; quand le pouvoir politique révèle son impuissance et son inutilité, parce que, dépossédé de toute puissance et contraint de toute part, il ne peut que répéter qu'"il n'y a pas d'autre choix", qu'il n'y a qu'une politique possible ; bref quand le pouvoir politique apparaît comme une imposture impuissante et qu'il ne peut faire que la leçon au peuple en lui faisant payer le prix, toujours plus grand, de sa faillite, alors il ne s'agit plus d'une crise, mais d'une décadence. » Nous vivons la crise de la crise, c'est-à-dire l'impossibilité du jugement qui permet de sortir de la difficulté.



Objection : l'auteur ne tend-il pas subtilement à spiritualiser des notions politiques, pour indiquer une issue chrétienne à des impossibilités pratiques ? Non, car en l'espèce l'analyse politique la plus déterminante appelle les mêmes conclusions. Quand Saint Augustin expliquait dans *la Cité de Dieu* que l'Empire romain ne s'était pas effondré parce que ses dieux l'avaient abandonné mais faute d'avoir pu se constituer en une res publica réelle, conforme à la plus haute justice, il rejoignait le diagnostic de Salluste et de Cicéron. Et s'il appelait de ses vœux une autre cité, inspirée par la justice (consensus du droit et communion d'utilité), c'était en cohérence avec sa perception du bien de la cité et celle de la cité de Dieu. Rien à voir avec la théocratie ou ce qu'on a appelé, par la suite, l'augustinisme politique. Les chrétiens n'aspirent pas à conquérir le pouvoir pour eux-mêmes, mais à se montrer, selon le mot de Saint Justin, *chrestotatoi*, c'est-à-dire les citoyens les plus utiles. Il n'en va pas autrement aujourd'hui.

Ce petit livre est gros, en fait, d'une révolution ou plutôt d'une conversion du regard politique, et il devrait être à l'origine d'un débat supérieur à toute polémique. Je n'ai pu signaler qu'un seul de ses fils directeurs. Mais il y en a plusieurs autres, de première importance. Celui qui concerne la laïcité – que Jean-Luc Marion préfère traiter sous le mode de la séparation – est vital aujourd'hui. L'intuition déjà exprimée par Pierre Manent sur l'utilité des catholiques pour aider les musulmans à trouver leurs marques dans notre communauté politique se trouve confirmée. Dans une situation de retour du religieux, l'État se trouve démuni et incompétent pour intervenir dans un domaine dont seuls les chrétiens connaissent les véritables ressorts et les pièges. Une raison de plus pour saluer la possibilité d'un « moment catholique » dans les conditions actuelles.

Gérard LECLERC

Jean-Luc Marion, *Brève apologie pour un moment catholique*, Grasset, 2017

Le Maroc et sa monarchie

Revenant d'un séjour au château de Versailles où il a été envoyé par son maître comme plénipotentiaire afin de signer un accord avec le Roi-Soleil, le corsaire Ben Aïcha, ébloui par les fastes de la monarchie absolue, s'empresse de décrire au sultan Moulay Ismaïl toutes les merveilles qu'il a entrevues. Lui vantant tout particulièrement la beauté de la fille de Louis XIV et de Mademoiselle de La Vallière, Marie-Anne de Bourbon-Conti. Impressionné et en dépit de ses 500 concubines, le sultan fera une offre vaine de mariage au souverain très chrétien. Versailles et Meknès, alors capitales de deux royaumes, de deux religions différentes, de deux mondes que tout sépare mais que le destin allait bientôt rapprocher dans le tourbillon de l'histoire.

Riche, le royaume de Maurétanie attire toutes les convoitises. Fondé au III^e siècle avant Jésus-Christ, il succède aux comptoirs phéniciens qui se sont installés sur la côte du futur Maroc. Ses incessants conflits avec Rome trouvent leur apogée sous le règne du berbère Jugurtha, roi de Numidie et gendre du roi de Maurétanie. Véritable héros de l'antiquité, la bande dessinée occidentale lui dédiera même une série d'albums éponymes durant deux décennies. Entre lune de miel et de fiel, la Maurétanie devient pourtant une province de l'empire romain et par une curieuse ironie de l'histoire, le dernier siège du trône vacant des Ptolémées. Vainqueur de Cléopâtre VII et de son amant, Marc-Antoine (31 av. J.-C.), l'empereur Auguste accorde alors à

Juba II de Maurétanie, la main de leur fille, Cléopâtre Séléné II. Les Ptolémées retrouvent les fastes de la cour mais pour peu de temps. En 40 ap. J.-C., Ptolémée XVI qui a commis l'erreur de paraître avec un manteau de pourpre devant Caligula est brutalement assassiné sur ses ordres, à Lyon. Volubilis, capitale du royaume est annexée.

Le Maroc virevolte au gré des invasions qui se succèdent. Les Vandales, les Byzantins puis les Maures qui se lanceront à la conquête de l'Espagne. La soumission des Berbères ne se fait pas sans heurts. Sensible à la doctrine kharidjiste qui prône l'établissement d'une monarchie élective et démocratique, le Maroc connaît rapidement les soubresauts de guerre civile puis religieuse entre chiites et sunnites d'où émergera l'émirat Fatimide (909). Les dynasties se renversent au gré des alliances tribales et montent sur le trône les unes après les autres. Idrissides, Almoravides à qui on doit la construction et la fortification de la ville de Marrakech, Almohades, Saadiens, ces luttes de pouvoir affaiblissent la monarchie marocaine. L'Espagne a chassé ses derniers émirs de Grenade, une atmosphère de « Reconquista » plane sur l'Afrique du Nord. Le jeune roi Sébastien I^{er} du Portugal profite d'une querelle dynastique pour y débarquer. A Ksar El Kébir, la bataille sera épique le 4 août 1578. Trois rois vont se battre dans un gigantesque cliquetis assourdissant et une lourde chaleur balayée par un vent soulevant un sable tacheté de sang. Sébastien I^{er} y perdra la vie avec 8000 portugais, son corps ne sera jamais retrouvé. Malgré cette victoire du croissant sur la croix, le pouvoir des Saadiens finit par s'effriter. En 1659, venus du Hedjaz (péninsule arabe) les Alaouites s'emparent du trône et réalisent l'unité du Maroc. Le règne de Moulay Ismaïl

(1672-1727) permet au royaume d'atteindre son apogée. Son armée et sa « garde noire » vont mener une « guerre sainte » pour reconquérir les places fortes étrangères. A la fin de son règne, à l'exception de Mazagan, Ceuta et Melilla, toutes ces places sont devenues marocaines.

Les guerres de succession entre les sept fils de Moulay Ismaïl vont épuiser économiquement le royaume. Certains sultans font même plusieurs allers-retours sur le trône. Ainsi Moulay Abdallah ne régnera pas moins de quatre fois (entre 1729 et 1757) avant que son fils Mohammed III (1757-1790) ne restaure l'unité. Roi itinérant, il déserte la capitale Rabat qu'il fait néanmoins embellir. Ses excellentes relations diplomatiques avec les nations européennes lui permettent même d'être le premier pays à reconnaître la jeune république des États-Unis. Sa mort déclenche des luttes d'influences au sein du palais royal. Les sultans sont des jouets entre les mains de leurs vizirs, les tribus tentent d'échapper à la tutelle des Alaouites. Moulay Abd Ar-Rahman (de 1822 à 1859) qui a soutenu l'émir algérien Abd El Kader dans sa lutte contre les Français doit bientôt se soumettre devant les forces du prince de Joinville et signer les accords de Tanger. L'appétit colonial des grandes puissances européennes ne cesse de grandir sur le royaume chérifien qui demeure encore mystérieux à leurs yeux. Ainsi Mohammed IV (de 1859-1873) qui doit faire face à une invasion espagnole et doit signer le traité de paix de Ceuta qui condamne le Maroc à verser une indemnité écrasante. Ou aussi ces Anglais qui s'imposent auprès du jeune Abdelaziz IV, plus occupé à s'adonner aux plaisirs du corps et de la danse qu'à gouverner. En 1902, Rogui Bou Hmara lance un djihad contre ces européens qui gravitent autour du palais et qui menacent l'intégrité du pays. En dépit de leurs nombreuses défaites, le Nord et l'Est menacent de faire sécession ; l'Allemagne tente en vain de placer ses pions bruyamment avant de se retirer, le royaume croule sous les dettes. L'assassinat d'un médecin français à Marrakech en mars 1907 va servir de prétexte à la république

va servir de prétexte à la République française pour intervenir. Le général (futur maréchal) Hubert Lyautey, monarchiste convaincu, mènera la conquête du royaume contre les tribus dissidentes, imposera au sultan de signer un traité de protectorat (1912) avant de devenir une figure incontournable de la vie politique marocaine jusqu'en 1927, réformant drastiquement son administration civile et militaire (création du régiment de spahis qui s'illustrera durant la Première Guerre mondiale).

La montée du nationalisme marocain intervient sous le règne de Mohammed V. Sensible aux idées du Comité Action marocaine, ses relations avec les résidents généraux sont exécrables. Monté sur le trône en 1927 lors de ses 18 ans, le sultan est relégué dans un rôle tout protocolaire, mais il décide de ne céder aucune parcelle de l'autorité que le traité du Protectorat lui avait reconnu. Il devient alors peu à peu le symbole vivant des nationalistes. Le Maroc devient un terrain d'affrontements entre partisans de Vichy et ceux de la France Libre qui prennent l'avantage (Opération Torch, 1942). Exilé dans la zone espagnole, le comte de Paris Henri d'Orléans reçoit ses soutiens dans sa résidence de Larache et dessine les premiers contours d'un complot qui devra le mener à Alger. Lors de la conférence de Casablanca, Mohammed V est l'objet de toutes les attentions par les alliés à qui il fournira un important contingent de soldats. Désavoué, le résident général Noguès est poussé à la démission.

La décolonisation plonge le Maroc au centre de la lutte pour l'indépendance, menée par le parti de l'Istiqlal. La France destitue le sultan et l'envoie en exil à Madagascar en août 1953. Avec l'aide du pacha de Marrakech un nouveau sultan Ben Arafa est nommé. Le pays s'enfoncé dans une guerre civile larvée. Les colons fondent l'Union Présence Française et envisagent même un temps de se séparer de la mère patrie. Les nationalistes les attaquent, incendient et pillent des quartiers entiers. La monarchie alaouite est elle-même en crise, le sultan Mohammed V refuse d'abdiquer et le nouveau sultan n'est pas reconnu.

Le gouvernement de la France finira par réinstaller Mohammed V, en novembre 1955.

Une fois l'indépendance obtenue (1956), Mohammed V s'empresse de signer des accords avec la France. Les colons peuvent demeurer dans le pays et conserver tous leurs biens, l'armée française maintiendra sa présence jusqu'en 1963. Un gouvernement d'union nationale est nommé, les syndicats autorisés. C'est auréolé de gloire que le souverain rend l'âme en février 1961 des suites d'une mauvaise intervention chirurgicale. Son fils Hassan II, qui a été associé au trône dès 1943, affirme rapidement sa volonté de demeurer un monarque absolu. Il décrète l'inviolabilité du souverain en 1962, instaure un état d'exception face à l'opposition des partis de gauche dont un des chefs Mehdi Ben Barka meurt mystérieusement à Paris, le 29 octobre 1965. Entre 1959 et 1975, il poursuit une politique d'unification du Maroc en récupérant la partie espagnole de son royaume et organise une marche verte afin de contraindre les Espagnols à abandonner le Sahara occidental. Suite à deux tentatives de coup d'État, notamment celle de 1972, il s'arroge les pouvoirs de la défense et si son régime donne toutes les marques d'une monarchie démocratique que la France soutient sans conditions, Hassan II ne peut endiguer la montée progressive des partis islamistes. Il restera la figure incontournable des arcanes de la politique françafricaine. Sa mort en juillet 1999 plonge le pays dans un deuil profond. Son fils et successeur, Mohammed VI, hérite d'un pays stable et sa jeunesse (36 ans) est porteuse d'espairs. Surnommé affectueusement par ses sujets « M6 », il entreprend d'importantes réformes, limoge les ministres trop conservateurs de son père, autorise le retour de l'opposant historique et révolutionnaire Ibrahim Serfaty, renforce



1956 – Le comte de Paris est reçu par Mohammed V en retour d'exil

les libertés individuelles et introduit des règles démocratiques en 2011 (adoption d'une nouvelle Constitution qui lui permettra d'échapper à la tourmente du « printemps arabe »). Désormais tout parti qui obtiendra la majorité parlementaire sera désigné pour gouverner le pays et ne dépendra plus du bon vouloir du Commandeur des croyants. La coopération avec la France se renforce notamment dans la lutte contre le terrorisme, scellant une forte amitié qui n'a jamais cessé d'exister depuis l'indépendance.

Au pouvoir depuis 2011, les islamistes du Parti de la Justice et Développement entrent en conflit avec le souverain qui leur oppose son parti Authenticité et Modernité et son conseil royal, le Makhzen. Deux conceptions du pouvoir qui s'affrontent alors que les étudiants réclament encore plus de libertés au sein du Mouvement du 20 février. L'échec des partis à s'entendre pour désigner en 2017 un nouveau premier ministre poussera le roi à intervenir et devenir l'arbitre des joutes politiques. Mohammed VI bénéficie toujours d'une large popularité, incarnant avec force un principe monarchique où cohabitent modernisme et traditionalisme, assurant à la monarchie chérifienne une continuité et une stabilité qui profitera un jour au prince héritier Hassan, âgé de quatorze ans, récemment associé à son père dans son apprentissage de futur souverain. Un exemple de démocratie naissante dans un continent en proie à d'incessantes guerres civiles, rébellions et autres coups d'États.

Frédéric de NATAL

Un miroir aux alouettes

L'enquête d'Eric Dupin (1) est à consulter comme un très utile dictionnaire des courants et des personnalités qui s'inscrivent de manière contradictoire dans la problématique d'une identité toujours difficile à cerner.

L'identité est un concept philosophique qui a envahi le champ politique et semble le submerger. La crise d'identité est partout évoquée mais on ne s'interroge guère sur le mot lui-même qui peut être pris dans le sens de la définition d'une personne, d'un groupe ou d'un peuple, ou comme une relation d'égalité. Tous les « identitaires » affirment bien entendu qu'ils maîtrisent parfaitement leur propre définition mais chacun exalte une identité qui n'est pas compatible avec celle des autres. C'est ainsi que la thématique identitaire conduit à un dédale qu'Eric Dupin explore avec une rigoureuse méticulosité. On y trouve les racistes de droite et les racialisés d'extrême gauche, les régionalistes et les nationalistes, les identitaires dépressifs, heureux ou paniqués, la démagogie identitaire et les diverses formes de communautarisme. Ceux qui n'ont pas lu Alain Finkielkraut, qui n'ont jamais entendu parler de Houria Bouteldja, qui voudraient comprendre les conflits au sein du Front national et saisir la théorie du « grand remplacement » de Renaud Camus, trouveront dans l'enquête d'Eric Dupin des analyses exemptes des polémiques qui font rage entre les identitaires et autour d'eux.

De droite ou de gauche, extrémiste ou relativement modéré, le militant identitaire n'échappe pas à la dialectique de l'identité et de l'altérité : on se définit par rapport à un autre, quand l'identité est paisiblement affirmée et vécue, ou contre un autre quand l'identité se fait militante. L'identitaire de droite se définit contre les « Arabes » et les « musulmans », l'identitaire de gauche ne peut se proclamer « racisé » que contre les « colonialistes blancs ». La logique identitaire est celle de l'exclusion, symbolique ou effective. Elle permet de souder un groupe mais elle ne lui donne pas sa définition. L'identité des identitaires est fictive, mythologique ou caricaturale : la nation des nationalistes n'a pas plus d'existence historique que l'Occident chrétien des intégristes ou l'islam des islamistes - et les « apéros saucisson-vin rouge » réduisent la France à un cliché ou à une sociabilité de base.

Cela ne signifie pas que l'interrogation sur l'identité collective soit absurde ou vouée à l'échec. L'identité d'une nation, c'est de l'histoire et du droit - du passé encore projeté dans l'avenir et une construction raison-

née qui suppose une architecture politique. Etudier cette histoire, c'est redécouvrir une vérité refoulée par les courants identitaires : la collectivité nationale peut s'affirmer paisiblement si elle transcende le jeu infini des identités et des différences par le principe d'unité qui implique la reconnaissance de la diversité dans un système de droits. La politique de l'unité n'efface pas les identités mais les renvoie dans le tissu social comme un élément parmi d'autres de la diversité. D'où mon désaccord avec certaines des conclusions d'Eric Dupin qui estime qu'il faut reconnaître les transformations ethniques de notre pays et mettre au point des statistiques ethniques. Je reprends brièvement des objections que nous avons souvent exprimées :

Pour reconnaître des transformations ethniques, il faut supposer que la France est la terre d'une ethnie originelle qui cohabiterait depuis quelques décennies avec des minorités. Cette conception est contraire à la doctrine française de la nationalité - le droit du sol - mais même si l'on accepte de ne plus penser selon nos catégories juridiques issues de notre tradition historique, on se trouve dans une impasse puisqu'il n'est pas possible de définir une ethnie française originelle. Comment recenser des minorités ethniques si l'on ne peut pas identifier la majorité ? Et si l'on se contente de recenser des différences ethniques, comment établir les listes de ces différents groupes ? Si c'est par voie réglementaire, on laissera de côté des ethnies supposées et cela fera des jaloux. Si c'est par déclaration, la liste sera interminable puisqu'on pourra se déclarer Réunionnais, Corse, Breton, Guadeloupéen, Arabe, Basque, Occitan ou Provençal sans pouvoir écarter les problèmes d'identité si l'on est le fils d'une Alsacienne et d'un Guyanais. On ne peut pas s'inquiéter du risque communautariste et préconiser en même temps un système d'assignation communautaire.

Le traitement de la question identitaire sur le mode ethniciste et ethno-religieux a relégué la lutte des classes à l'arrière-plan du spectacle médiatique - malgré les mobilisations massives à l'appel des syndicats - et les polémiques sur l'identité ethnique ont effacé toutes les critiques de l'américanisation de la société française alors que la langue, l'imaginaire, les biens et les services, l'économie et la défense nationales... ont reçu une empreinte étatsunienne profonde et durable.

Il ne faut rien concéder aux identitaires de l'extrême-droite et de l'extrême-gauche afin de reprendre la question des conditions politiques de l'unité nationale et de la justice sociale. Le triomphe de l'oligarchie au cours du printemps 2017 et l'offensive de la classe dominante devraient changer les regards sur la société et bouleverser la hiérarchie des urgences.

B. LA RICHARDAIS

(1) Eric Dupin, *La France identitaire, Enquête sur la réaction qui vient*, La Découverte, 2017.

Une amitié amoureuse

Marianne Molander-Beyer, de l'Université de Göteborg, et Franck Favier, du Lycée Janson-de-Sailly, ont publié le premier livre décrivant précisément les relations diplomatiques, culturelles et économiques franco-suédoises entre 1718 et 1848. On y retrouve des figures connues comme le comte de Fersen et Jean-Baptiste Bernadotte mais aussi de moins connues comme Carl Gustav Tessin et Gustav Philip Creutz, qui ont pourtant beaucoup plus contribué que les deux premiers à l'amitié entre les deux royaumes.

Ce livre, très complet, parfois trop sur certains plans, et très bien documenté invite le lecteur à entrer dans l'intimité des Cours de Versailles et de Stockholm au temps de Louis XV et Gustave III. L'âge d'or au niveau diplomatique se passe entre 1718 et 1789 sous les règnes de Louis XV et Louis XVI pour la France et de Louise-Ulrique et Gustave III pour la Suède. Le Royaume de France versait des subsides pour entretenir l'armée suédoise même si leurs ennemis n'étaient pas les mêmes. Louis XV voulait freiner les ambitions russes tandis que l'ennemi naturel de la Suède était le Danemark.

Mais les besoins économiques étaient réciproques pour les deux pays, l'un étant du sud et l'autre du nord, la demande et l'offre se complétaient. Le lecteur apprendra aussi que Louis XV influença la politique intérieure suédoise par le financement du Parti des Chapeaux, favorable à la guerre contre la Russie. La guerre aura bien lieu de 1741 à 1743. Elle se solda par la session de territoires en Finlande

pour la Suède. Le Royaume aux Trois couronnes ne prit pas part à la Guerre d'indépendance des Etats-Unis d'Amérique mais de jeunes suédois tels que Axel de Fersen ou Curt Bogislas Ludvig Christoffer von Stedingk s'illustreront dans les rangs de l'armée française. Les relations diplomatiques se gelèrent lors de la Révolution française de 1789. L'aristocratie suédoise sera choquée par la Prise de la Bastille.

Il y eut un court réchauffement lors du Consulat de Napoléon Bonaparte. Ce dernier est même considéré comme le défenseur (sic) des monarchies. Mais ce fut de courte durée car le roi Gustave IV Adolf refusa de reconnaître Napoléon Ier comme empereur. Après maintes hésitations, la Suède se rangea du côté des Britanniques et des Russes ce qui lui permit de prendre au Danemark la Norvège en 1815. Le retour des Bourbons sur le Trône de France ne fera pas renaître les relations quasiment intimes de l'Ancien régime. Louis XVIII et Charles X resteront méfiants envers Jean-Baptiste Bernadotte devenu en 1818 Charles XIV Jean de Suède. Ce dernier s'était porté candidat en 1814 pour le trône de France avant de se retracter sans pour autant soutenir le retour des Bourbon. Les relations diplomatiques s'éteignirent peu à peu, accéléré par la neutralité adoptée par la Suède sous les Bernadotte.

Les relations culturelles ont connu les mêmes aléas. La France des Lumières d'avant la Révolution était un exemple pour l'aristocratie suédoise. Beaucoup de nobles et de bourgeois étaient bilingues voire s'exprimaient mieux en français qu'en suédois. Les jeunes aristocrates étaient invités à faire le « Grand Tour », c'est-à-dire à voyager en France afin de s'imprégner de la culture française et d'en reve-



nir bilingue. Les relations culturelles atteignirent leur sommet lors du règne de Gustave III. Francophile, inspiré par l'esprit des Lumières et surtout par l'influence de sa mère, Gustave III ouvrit grand les portes du Palais de Stockholm aux artistes français que ses ambassadeurs en poste à Paris lui envoyaient. Un des plus marquants fut Carl Gustav Tessin. Ambassadeur de 1739 à 1742, il constitua à titre personnel une collection remarquable d'œuvres d'art dont une exposition au Musée du Louvre fut consacrée en 2016.

La langue suédoise s'imprégna de mots français au grand regret des défenseurs du suédois, à l'instar des défenseurs du français face aux anglicismes. La prédominance de la culture française en Suède déclina au moment de la Révolution de 1789. Elle fut peu à peu remplacée par la culture germanique. Ce livre historique rafraichissant développe d'autres détails des relations amoureuses entre la France et la Suède. A lire l'été... au bord de la baltique.

PAK Taegon

Marianne Molander-Beyer et Franck Favier, *Les relations entre la France et la Suède de 1718 à 1848 – Une amitié amoureuse*, Éditions Michel De Maule, 2014.

Pierre Le Grand à Versailles

En 1717, il y a trois cents ans cette année, le tsar de Russie Pierre 1er venait en France où il fut reçu par le Régent et le jeune roi Louis XV. C'est à cette première visite d'un tsar en France qu'une exposition, visible au Grand Trianon jusqu'au 24 septembre prochain, rend hommage grâce tout particulièrement au prêt d'objets divers et de tableaux consenti par le musée de l'Ermitage.

C'est lors de son deuxième voyage en Europe occidentale que Pierre 1er découvre la France. Lors de son voyage précédent, en 1698, il avait visité la Prusse, les Provinces-Unies et l'Angleterre, passant quatre mois aux Provinces-Unies, découvrant avec passion la marine hollandaise, se passionnant pour le travail de charpentier de marine. En 1717, il retourne aux Provinces-Unies avant de se diriger vers la France. Il y est reçu avec tous les honneurs dus à un grand monarque.

Il est vrai que le Pierre 1er de 1717 n'est pas tout à fait le même que celui qui s'adonna à la charpenterie de marine. Entre-temps, il a gagné la guerre du Nord contre la Suède de Charles XII et a notamment remporté la bataille de Poltava en 1709. Il est dommage que l'exposition n'évoque pas davantage ce qu'était cette guerre du Nord et quels furent ses résultats afin de mieux resituer la visite impériale dans son contexte géopolitique, ce que fait par contre le catalogue, mais il faut au préalable déboursier la modique somme de 38 €. C'est à sa demande que les artistes français rendent hommage à cette victoire par des œuvres picturales.

Pierre 1er vient chercher deux choses à Paris : une alliance militaire et politique, alliance qui sera finalement conclue, de nouvelles décou-

vertes techniques, scientifiques et artistiques. Il retournera d'ailleurs à St-Petersbourg les malles remplies de cadeaux divers ou d'objets les plus étonnants achetés lors de son séjour parisien. L'exposition est pour nous l'occasion de découvrir une partie de ces objets, que le musée de l'Ermitage a bien voulu mettre à la disposition des organisateurs. Pierre 1er est un homme à la curiosité insatiable. Il veut faire de la Russie une nation moderne. Il est passionné par la science et ses progrès, par la médecine, les mathématiques, la géographie, l'astronomie. Il est passionné par tout ce qui peut faire de la Russie une nation puissante, à l'image de l'Angleterre, les Provinces-Unies ou la France. Peu amateur de peinture, il est cependant séduit par l'art du portrait à la française et l'exposition présente entre autres les tableaux de la tsarine et du



tsar réalisés par Nattier.

Il parcourt Paris et l'Ile-de-France en tous sens, découvrant l'architecture des palais et des monuments, toutes choses qui peuvent l'inspirer pour sa nouvelle capitale St-Petersbourg, visitant les hauts lieux de l'esprit qu'ils soient voués aux arts ou à la science. Il n'aime pas le palais de Versailles qu'il compare à un pigeon avec des ailes d'aigle. Mais il apprécie les jardins. S'il préfère de loin les palais d'Europe du nord, les plans du château de Peterhof n'en sont pas moins d'inspiration française grâce à Le Blond. Il est cependant fasciné

par la machine de Marly qui permet de ravitailler en eau les canaux et les fontaines de Versailles. Il est reçu par le Régent et Louis XV alors âgé de sept ans. Le Tsar est touché par l'enfant-roi.

Il a des discussions politiques avec le Régent mais il apprécie tout particulièrement les défilés militaires auxquels le duc d'Orléans le convie. Pierre 1er est pour les honnêtes gens de ce début de siècle ce que sera Benjamin Franklin près de soixante ans plus tard, une source d'étonnement. On loue sa prestance. On le trouve bien fait. On est frappé par sa curiosité d'esprit. On le trouve aussi parfois brutal et on condamne son ivrognerie. Saint-Simon trouve même qu'il reste en lui quelque chose de barbare.

Les évêques d'Amiens et de Beauvais sont mortifiés par son refus de leur hospitalité et des fêtes prévues en son honneur, pressé qu'il est de gagner Paris. Le tsar n'est d'ailleurs pas seul. La délégation russe est nombreuse, l'impératrice elle-même fait partie du voyage et cette délégation ne refuse jamais une bonne bouteille. Tout le monde n'est pas heureux de la visite du tsar. Le cardinal Dubois condamne tout rapprochement avec la Russie qui peut mécontenter l'Angleterre. La postérité gardera cependant à travers les écrits de Voltaire ou de Fontenelle l'image d'un monarque éclairé glorieux prédécesseur de Catherine II, qui n'aura de cesse de se présenter comme sa continuatrice.

Pierre le Grand a donc posé la première pierre d'une relation entre la Russie et la France, souvent amicale parfois fusionnelle mais parfois aussi conflictuelle, une relation qui dure toujours aujourd'hui malgré les aléas de la diplomatie.

Marc SÉVRIEN

Pierre le Grand, un tsar en France (1717), exposition au Grand Trianon organisée par le château de Versailles, en partenariat avec le musée d'Etat



Bavière, le 13 juin : Des centaines de monarchistes bavarois se sont rassemblés autour du prince Léopold de Wittelsbach afin de commémorer le 131ème anniversaire de la mort tragique du roi **Louis II**. En mai 2016, un sondage a affirmé que 14% des bavarois souhaitent le retour de la monarchie dans ce Land allemand.

Géorgie, le 18 juin : Dans une allocution dominicale, le patriarche Ilia II a réclamé une nouvelle fois le retour de la monarchie. Haute autorité religieuse du pays, il a rencontré des membres du gouvernement actuel qui ne cachent pas leurs sympathies en faveur de ce projet qui a provoqué un vif débat dans la société civile et politique. 30% des Géorgiens souhaiteraient le retour de la monarchie abolie en 1801 à la suite de l'annexion du pays par la Russie.

Éthiopie, le 24 juin : En visite en Australie où il a rencontré divers ministres, le prince Ermias Sélassié, actuel président du Conseil de la Couronne, a plaidé dans un entretien pour l'établissement « d'une passerelle entre le monde africain et occidental ». Il entend se placer dans les pas du dernier souverain d'Éthiopie et reste un infatigable promoteur de la restauration de la monarchie dans son pays.

Espagne, le 25 juin : Alors qu'une proposition de soutien à la République a été rejetée lors du dernier congrès du Parti socialiste espagnol, un sondage récent montre que 70% des Espagnols se prononcent pour le maintien de la monarchie. Toutefois plus de 50% des jeunes entre 18 et 29 ans soutiendraient l'idée d'un référendum sur la question.

Frédéric de NATAL

Famille de France

Le duc de Vendôme a assisté récemment, à Gap, à une cérémonie à l'occasion de l'arrivée du Lieutenant-Colonel de Thieulloy en tant que chef de corps du quatrième Régiment de Chasseurs. Lors de la passation de commandement entre le Colonel Fatinet et le Lieutenant-colonel de Thieulloy, le duc de Vendôme, parrain du Régiment, et son fils le prince Gaston ont assisté à la cérémonie sur la place d'armes du Quartier général Guillaume, en compagnie des autorités civiles et militaires.

Le duc de Vendôme s'est rendu également à Grenoble, quelques jours plus tard, en compagnie de sa soeur la princesse Marie, marraine du septième Bataillon de chasseurs alpins, à une manifestation sous l'égide du Général Pons, pour les cent-cinquante ans de l'Hôtel des troupes de montagne. Une façon, pour les princes, de marquer leur attachement à l'Armée française. Ces régiments participent à de nombreuses missions opérationnelles. Ils sont en ce moment au Mali dans le cadre de l'opération Barkhane.

Patrick Isambert



Permanences de l'été dans nos locaux : merci de consulter notre site et nos pages Facebook.

Royaliste
Bimensuel de la Nouvelle Action royaliste

Rédaction-administration :

Bloc C - B.A.L. 13

36-38, rue Sibuet

75012 Paris

Tél. : 01 42 97 42 57

Directeur de la publication

Yvan Aumont

Directeur politique

Bertrand Renouvin

Directeur politique adjoint

Christophe Barret

Com. paritaire

05 14 - G 84 801

ISSN 0151-5772

Imprimerie spéciale de la N.A.R

Bulletin d'abonnement à Royaliste

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession :

Date de naissance : Adresse électronique :

souscrit un abonnement de :

(...) trois mois (20 €) - (...) six mois (30 €) - (...) un an (50 €) - (...) un an soutien (120 €)

(...) abonnement annuel en PDF (40 €) - (...) abonnement annuel de soutien en PDF (50 €)

NAR - Bloc C - B.A.L. 13 - 36-38 rue Sibuet - 75012 Paris

Une ambition dictatoriale

Le thème de la « dérive monarchique » des institutions est aussi vieux que la V^e République et presque tous nos présidents en ont été accusés. Emmanuel Macron recevant Vladimir Poutine à Versailles puis s'adressant au Congrès dans l'Aile du Midi a relancé la machine à clichés. Cette année, la « monarchie présidentielle » est plus que jamais associée à l'image de Louis XIV, à l'absolutisme, voire au despotisme. Les usages polémiques des concepts politiques ont l'inconvénient de brouiller les analyses et de masquer les véritables enjeux, stratégiques et programmatiques. Si dérive il y a, il faut tenter d'en saisir la nature et l'ampleur pour bien la combattre tout en préparant la remise en ordre et la rénovation de nos institutions.

Quant à l'exercice macronien du pouvoir, l'évocation de la monarchie absolue est dénuée de toute pertinence. L'absolutisme est un bref moment dans l'histoire de la monarchie capétienne et l'Ancien régime a été abattu en 1789 par des révolutionnaires qui ont institué une représentation nationale sans remettre en question la monarchie royale. La première Constitution monarchique et parlementaire a été un échec mais c'est la monarchie restaurée après la parenthèse impériale qui a établi le régime parlementaire selon des principes qui sont au fondement des institutions de la V^e République. À la suite d'éminents juristes, nous avons expliqué mille fois que notre régime politique était une monarchie élective – depuis que le président défini par l'article 5 est élu au suffrage universel – et que cette monarchie démocratique est parlementaire puisque le gouvernement est responsable devant l'Assemblée nationale. À l'opposé du régime politique des États-Unis, notre monarchie présidentielle, dans sa conception gaullienne, s'apparente au modèle monarchique et royal des nations européennes dans lequel le chef de l'État est le symbole de l'unité et l'ultime recours en période critique. Royales ou électives, les monarchies européennes sont républicaines dans la mesure où elles respectent

la primauté de l'intérêt général défini par la délibération démocratique.

Ce rappel permet de situer précisément Emmanuel Macron. L'élu du 7 mai n'a rien changé dans le mode de gouvernance établi au début du siècle : il s'est inscrit d'emblée dans le mouvement subversif qui nous a fait passer de la République à l'oligarchie, du gouvernement selon la visée de l'intérêt général à la prise en main du pouvoir par une petite minorité chargée de promouvoir un conglomerat d'intérêts privés – en l'occurrence ceux de la classe dominante. Cette oligarchie s'est installée avec le quinquennat et grâce l'euro qui est un mode de direction autoritaire, radicalement antisocial, dont les Grecs font la cruelle expérience. Dès le début de sa carrière, à la banque puis dans le cercle dirigeant, Emmanuel Macron s'est placé dans le système oligarchique dont il a maintenant l'entière maîtrise. Son projet n'est pas le retour à la monarchie parlementaire gaullienne, comme il le laisse parfois entendre, mais l'accélération du processus de domination du pays par l'élite du pouvoir, des affaires et des médias. Maître de l'Assemblée nationale par le biais du parti qu'il a créé, ignorant le principe de séparation des pouvoirs au point de désigner lui-même le président du groupe parlementaire de La République En Marche, décidé à légiférer par voie d'ordonnances, le chef de l'État s'est adressé au Congrès pour montrer à tous qu'il était le maître et que son Premier ministre avait rang de simple secrétaire, chargé de régenter une équipe ministérielle encadrée par des directeurs de cabinet aux ordres de l'Élysée. La mise en œuvre d'un « système des dépouilles » contraire à la conception française de l'État viendra compléter d'ici peu ce dispositif.

L'efficacité du *management* oligarchique sera peut-être atteinte, mais au prix d'une accélération du processus de destruction de la V^e République. Emmanuel Macron pense et agit au mépris de la fonction arbitrale qui lui est assignée par la Constitution, selon l'ambition dictatoriale que suppose la pleine réalisation de l'ultralibéralisme.

La lutte contre les « réformes » macroniennes n'est pas séparable du projet de restauration et de rénovation des institutions gaulliennes.



Bertrand RENOUVIN